

LE CANADA JOURNAL QUOTIDIEN

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA Ottawa et Hull, 28 Janvier 1884 COURRIER

Bon nombre de députés partis vendredi soir pour les foyers, sont revenus aujourd'hui à Ottawa par le train du midi.

M. White, rapporteur des débats pour la Gazette de Montréal, a été élu, samedi, président de l'Association des journalistes pendant la session fédérale.

MM. Gigault et Landry doivent demander la formation d'un comité spécial de la chambre chargé de travailler au développement des industries agricoles. Le moyen que l'on se propose de prendre est d'organiser le département d'Agriculture à Ottawa sur le même pied que celui de Washington qui donne les résultats les plus satisfaisants.

Il y avait réunion nombreuse en conversation, samedi soir, chez l'honorable M. Caron. L'honorable ministre de la milice sait pratiquer l'hospitalité avec la plus grande affabilité. Il y a eu chant, musique et goûter. M. Boucher et M. Steckel ont charmé l'auditoire par leur exécution brillante sur le violon et la flûte. M. Boucher a joué une fantaisie de Vieuxtemps.

Les députés gritis qui étaient chargés de la réponse au discours du trône à la législature de Toronto, ont fait triste figure. M. McIntyre a lu son discours, ce qui est contre les usages parlementaires, et qui plus est, il a eu beaucoup de difficulté à le lire. Beaucoup de ceux qui l'ont entendu disent que c'était un discours écrit par une autre personne. Son confrère, M. Sills, n'a pas mieux réussi. Seulement, il a été un peu moins long.

ECHOS DU PARLEMENT

La Chambre se formera demain, en comité général pour discuter les résolutions relatives à Manitoba.

Tous les documents relatifs à la garantie donnée par le ministère, pour les bons de la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ont été produits. Nos lecteurs en connaissent déjà les détails. Inutile donc d'y revenir.

Nous avons dit, l'autre jour, que le Sénat de l'honorable M. Dickson, au Sénat, était vacant, pour cause d'absence depuis deux ans. Or, il a été décidé, de laisser la question pendante encore, durant deux semaines, afin de permettre à M. Dickson de donner au Sénat des explications, s'il désirait le faire.

Un homme fort désemparé, c'est M. Camron, qui croyait avoir déniché un petit scandale et qui en est pour ses frais de courses et de recherches. Le député de Huron-Sud avait accusé le ministère d'avoir vendu au lieutenant-gouverneur Robitaille une ferme située sur la rivière au Poisson près de Calgary, à un prix nominal. Sir John A. Macdonald n'a pas nié la vente, mais il a prouvé que le gouvernement n'aurait pu obtenir alors un prix plus élevé, c'est-à-dire \$3.00 l'acre.

En réponse à M. Lister, le premier-ministre a annoncé qu'il avait été préparé des règlements relatifs à l'exploitation des mines de fer et autres, et qu'on les avait soumis à l'examen du gouverneur-en-conseil. En ce qui concerne les terrains houillers, les règlements du 17 de décembre 1881, ont été remplacés par ceux du 2 de mars, 1883.

Sir John A. Macdonald a déclaré, en outre, qu'il avait reçu une demande de terrains miniers des compagnies Healy et Dennis, mais que rien ne pouvait être fait avant la mise en vigueur des règlements.

LE HAUT COMMISSAIRE

La nomination de sir Charles Tupper au poste de haut commissaire du Canada à Londres déplaît évidemment à M. Blake. Pour dissimuler son hostilité, le chef grit invoque l'intérêt public. Il prétend que sir Charles Tupper n'ayant pas le don d'ubiquité, devait négliger ses devoirs de ministre des chemins de fer lorsqu'il était en Angleterre et vice versa.

Lorsque sir A. T. s'est résigné, lui a répondu sir John A. Macdonald, il fallait lui donner un successeur capable de comprendre et régler à notre avantage d'importantes questions. Le choix de sir Charles Tupper fut très heureux, car l'on sait, par exemple que le commerce d'exportation d'animaux n'a été happé à la destruction que par son habileté. En son absence, le ministère des chemins de fer et canaux a été fort bien dirigé par l'honorable M. Pope. Rien n'a souffert. Au reste, cette nomination se justifie par plus d'un précédent. Lord Beaconsfield, lord John Russell, le marquis de Salisbury ont tour à tour représenté leur gouvernement à l'étranger. On pourrait citer plus d'un autre cas. Ce n'est au fond qu'une simple question d'intérêt public.

LE RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

L'abondance des sujets politiques nous a empêché jusqu'à ce jour de parler du rapport de l'honorable ministre des travaux publics, présenté à la chambre dans les premiers jours de la session. Ce rapport est bien fait; la méthode suivie est compréhensible et il est facile de se renseigner sur les différents travaux.

Le Free Press, qui n'a pas l'habitude d'être tendre pour les conservateurs, n'a pu s'empêcher de constater ce fait, et il en fait ses compliments à l'honorable ministre des Travaux publics.

Le montant total dépensé pendant l'année dernière pour les travaux publics est de \$2,029,359, et sur les édifices publics de \$1,013,039.39.

Voici un tableau du montant dépensé dans chaque province pour la construction, les réparations et l'entretien de ces édifices.

Table with 2 columns: Province and Amount. Includes Nouvelle Ecosse, Prince-Edouard, Nouveau Brunswick, Québec, Ontario, Manitoba, Territoire en litige, Nord-Ouest, Colombie Anglaise, Edifices publics en général.

Total... \$1,013,039 39 Les montants suivants ont été payés pour des ouvrages qui n'ont

pas été faits sous la surveillance immédiate du département: pour le creusement du fleuve Saint-Laurent entre Montréal et Québec, \$280,000; pour les améliorations au havre de Québec, \$66,510; pour le bassin de radoub de Lévis, \$75,000.

Pour ce qui est des travaux exécutés à Ottawa, nous constatons qu'il a été dépensé, l'année dernière, \$70,000 pour les bureaux publics, rue Wellington; \$1,090 pour la salle d'exercices militaires; \$1,343 au musée géologique, et \$676.82 seulement au bureau de poste, bien que les améliorations apportées à cet édifice aient été considérables. Les dépenses à Rideau Hall, pour réparations, entretien et salaires des employés, se sont élevées à la somme de \$39,602.01; à la Cour Suprême, les dépenses de réparations se sont élevées à 1,029.43.

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales de la corporation du village de la Pointe Gatineau ont eu lieu le 14 janvier dernier.

Les conseillers élus sont MM. P. Charette et Joseph Lafortune en remplacement de M. F. X. Bouvier et Maxime Beland. Le 25 à l'assemblée du conseil M. Pierre Charette a été élu maire par acclamation.

CUEILLETES DU REPORTER

Le professeur Bonbright est de retour à Ottawa.

Voilà l'annonce du théâtre à 10 cts. à l'Institut Canadien cette semaine.

L'opéra sera ouvert ce soir par une compagnie dramatique étrangère.

Paulsen, le champion patineur du monde entier, visitera Ottawa dans le cours du mois prochain.

Huit mille deux cent soixante personnes ont visité la galerie nationale d'Ottawa depuis qu'elle est ouverte à Ottawa.

La section Saint-Joseph de la Société Saint-Jean-Baptiste fera l'élection de ses officiers jeudi soir, à huit heures, au lieu ordinaire.

M. Frédéric Gerbié doit donner, demain, à onze heures, dans la grande salle de comité des chemins de fer, une conférence sur l'émigration française au Canada.

Le club Frontenac a fait des arrangements avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'occasion du carnaval à Montréal le 4 février prochain. L'on peut se procurer des billets, bons pour dix jours, pour \$1.75 aller et retour.

PAS DE HUMBURG!

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Le dernier témoignage, spontané comme tous ceux qui ont déjà été publiés, vient d'être expédié à MM. Lavolette et Nelson, pharmaciens de Montréal, et agents en gros de cette préparation. Il est de M. Girouard, ex-député de Kent, Nouveau-Brunswick. Le voici:

Bouchouche, N.B., 4 janvier 1884. MM. Lavolette et Nelson, Pharmaciens, Montréal.

Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la VALERIA. J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux sont repoussés très épais. Plusieurs fois ayant été témoin que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, je desirais en faire l'expérience. Je vous envoie volontiers un certificat en faveur de la VALERIA.

Votre tout dévoué, G. A. GIBOARD, Ex-député de Kent. La Valeria a déjà obtenu un dédit immense. Les commandes arrivent de toutes les parties du Canada et des Etats-Uns. Il n'y a plus lieu de rester chauve avec une pommade découverte. A vendre chez tous les pharmaciens.

1884 JANVIER 1884

GRANDE VENTE ARGENT COMPTANT Avant de prendre l'inventaire.

5 LIGNES A BON MARCHÉ 5

ETOFFES A ROBES—703 pièces d'étoffes à robes, achetées en job. Les meilleures que nous ayons jamais eues.

COUVERTES—311 paires pour être vendues pour moins du coût de la manufacture.

GILETS POUR DAME—160 gilets pour dame (un autre j b), à moitié prix.

TOILE A NAPPE—49 pièces venant d'être reçues. La moins chère à Ottawa.

TAPIS—96 pièces qui doivent être vendues pendant le mois. Bon marché.

BRYSN, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!!

Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell.

Grandes peaux de buffles de \$6 à \$30, de loup-cervier, d'ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-cervier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas.

Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FÉVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain.

Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 8 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 20 p. m.

Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa immédiatement après chaque échange de malles et être rendues au bureau de New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes.

Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, peuvent être vus, et des formules de soumission peuvent être obtenues aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général.

J. P. FRENCH, Inspecteur des postes des Postes, Ottawa, 17 Janvier, 1884.

FUMEZ LES CIGARES CABLE

ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL.

ON DEMANDE

Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre au bureau de utilité dans une maison privée. S'adresser à Mue Bélanger, 264 rue Sussex.

DES soumissions cachetées, portant la description "Habillements pour la Police à cheval", et adressées à l'honorable Président du Conseil Privé, Ottawa, seront reçues jusqu'à midi, Jeudi, 14 Février 1884.

Des formules imprimées de soumission, contenant tous les renseignements voulus, sont aux articles et les qualités requises, sont fournies par le sous-général.

On ne recevra que des soumissions qui seront faites sur ces formules. On pourra voir des échantillons de tous les articles en s'adressant au Bureau du Sous-général.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" par une banque canadienne, pour une somme "égale à dix pour cent" du total de soumission, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou si elle n'arrive à compléter le service entrepris. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Il ne sera rien payé aux journaux qui publient des annonces sans y avoir été d'abord autorisés. FRED WHITE, Contrôleur P. C. du M. O. N. Ottawa, 10 Janvier, 1884.

PATINS, PATINS, PATINS. Assortiment Complet LA VALERIA

E. G. LAVERDURE No. 96 Rue IDEAU. 30 mars 1883

VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique

N. H. DOWNS A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les

Blumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des POUSSONS. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille.

VENDE PARTOUT, et par C. O. DACIER, Ottawa.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au sous-général, et portant la description "Soumissions pour les canaux de Saint-Laurent", seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'est et de l'ouest MARDI, le 23e jour de Janvier prochain, pour la construction d'un canal et d'un bief régulateur, et pour creuser et agrandir l'entée supérieure du canal Cornwall.

Aussi pour la construction d'une écluse, ainsi que pour agrandir et creuser l'enrie inférieure du canal du Rapide Plat, ou vision centrale des canaux de Williamburgh et aussi, creuser le chenal à l'entrée supérieure du canal du Rapide Plat, ainsi que les plans à devis des divers travaux qui seront examinés au bureau de l'ingénieur en chef, à la Landing; et pour les travaux à faire à la tête du canal des Galops ils pourront être examinés à la maison de l'ingénieur près de l'écrou, et dans chacune des plans, etc., pourront être vus à ce bureau dès et après Mardi le 23e jour de Janvier prochain, où des formules imprimées de soumissions seront fournies.

Les entrepreneurs sont informés par le présent que des trajectes d'essai ont été faites dans les sections de travaux de CORNWALL et du RAPIDE PLAT, et ils sont priés de se rapporter qu'aucune soumission ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement conforme aux formules imprimées, et d'être accompagnée d'une lettre disant que le soumissionnaire ou les soumissionnaires ont soigneusement examiné la localité et la nature des travaux trouvés dans les plans des d'essai, etc.

Dans le cas de sociétés commerciales la soumission devra porter la signature particulière de la nature de l'occupation et le domicile de chaque associé; et de plus un "certificat de dépôt dans une banque" pour la somme de \$4,000 devra accompagner la soumission pour les travaux du canal Cornwall. La soumission pour les travaux de l'écrou, et de la tête du canal des Galops devront aussi être accompagnées d'un "certificat de dépôt dans une banque" pour la somme de \$3,000. Les divers certificats de dépôt (des chèques ne seront pas reçus) doivent être transférés par endorsements à l'honorable ministre de Chemins de fer et Canaux, et seront confisqués si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour les travaux aux taux et conditions mentionnés dans l'offre. Les certificats de dépôt ainsi transmis seront renvoyés aux divers entrepreneurs dont les soumissions ne seront pas acceptées.

Le département de l'engage pas, néanmoins, à accepter ni le plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. P. BRADLEY, Secrétaire. Ottawa, 21 Janvier 1884.

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats

LA VALERIA empêche la chute des cheveux en trois jours. C'est le résultat de toutes les expériences qu'on en a faites. En vente chez C. O. DACIER, rue Sussex, chez E. D. Martin, rue Rideau, et chez tous les pharmaciens. Voir les certificats